

ProCompta

Plan d'études

Sommaire

Table des matières

| | | |
|------|---|---|
| I. | Les formations proposées par ProCompta | 2 |
| A. | Formation approfondie à l'UE1 du DSCG | 2 |
| B. | Formation approfondie à l'UE4 du DSCG | 3 |
| C. | Formation intensive à l'UE1 du DSCG | 4 |
| D. | Formation intensive à l'UE4 du DSCG | 5 |
| E. | Les packs UE1 et UE4 préparation approfondie ou intensive | 5 |
| II. | Niveau de connaissances préalables | 5 |
| III. | Les attendus et objectifs | 6 |
| IV. | Niveau de la formation | 6 |
| V. | Durée moyenne de la formation | 6 |

I. Les formations proposées par ProCompta

A. Formation approfondie à l'UE1 du DSCG

Cette formation est organisée en 4 étapes :

- L'acquisition des connaissances au programme de l'UE1 ;
- La maîtrise de la méthodologie de l'épreuve ;
- L'entraînement guidé et à votre rythme ;
- Le perfectionnement en conditions réelles d'examen.

1. L'acquisition des connaissances au programme de l'UE1 ;

Cette étape commence dès l'inscription de l'élève.

Les thèmes de droit qui composent ce programme et qui seront traités dans cette première étape :

- Droit des contrats,
- Droit pénal,
- Droit de la concurrence,
- Droit fiscal,
- Droit des entreprises en difficulté,
- Droit des sociétés,
- Les associations,
- Le commerce électronique,
- La dimension environnementale.

Dans cette première étape, l'élève aura accès aux contenus suivant :

- Un cours d'introduction en vidéo live,
- Une bibliothèque de vidéos courtes dans lesquelles nos professeurs spécialistes de chaque thème expliquent de manière synthétique chaque point du programme.
- Un polycopié complet et pratique pour chaque thème de droit,
- Des cas pratiques pour s'entraîner et valider sa progression.

2. La maîtrise de la méthodologie de l'épreuve ;

Cette étape permet à l'élève d'apprendre à mettre en pratique la méthodologie de l'épreuve et donc de savoir comment aborder tout type de dossier.

Dans cette deuxième étape, l'élève aura accès aux cours suivant :

- Masterclass 1 : Esprit de l'épreuve et premières notions de méthode
- Masterclass 2 : Méthodologie de résolution d'un cas pratique
- Masterclass 3 : Qu'est-ce qu'une copie parfaite ?
- Masterclass 4 : La stratégie du jour J

3. L'entraînement guidé et à votre rythme

Une fois les connaissances et la méthode maîtrisée, l'élève sera invité à s'entraîner en vidéo en direct avec l'enseignant référant de la préparation.

Dans cette troisième étape, l'élève participera à 6 séances d'entraînement couvrant les thèmes les plus importants du programme :

- Entraînement en droit pénal : les questions de procédure et les principales infractions de droit pénal des affaires (ABS, distribution de dividendes fictives, comptes non fidèles...),
- Entraînement en droit des entreprises en difficulté : la procédure de sauvegarde, la cessation de paiements, la responsabilité des actionnaires,
- Entraînement en droit des contrats : la formation et l'exécution des contrats,
- Entraînement en droit des sociétés : la constitution et la transformation des sociétés, les instances dirigeantes (SA à conseil d'administration, SA dualiste, SAS...),
- Entraînement en droit fiscal : le contrôle fiscal, la TVA,
- Le dernier entraînement sera consacré au thème qui posera le plus de difficultés à nos élèves. Vous aurez l'occasion d'exprimer vos besoins à l'occasion d'un questionnaire de mi-parcours.

4. Le perfectionnement en conditions réelles d'examen.

Dans cette dernière étape, l'élève sera invité à composer sur 2 épreuves blanches originales dans les conditions proches de celles de l'examen : respect du temps imparti, copie manuscrite.

A chacun des 2 examens blancs, sa copie sera corrigée individuellement en vidéo par un correcteur de l'institut.

L'élève sera invité à participer à un séminaire de correction revenant sur les principales difficultés rencontrées par les élèves de sa promotion. Il aura également accès au corrigé sous format pdf.

B. Formation approfondie à l'UE4 du DSCG

Cette formation est organisée en 4 étapes :

- L'acquisition des connaissances au programme de l'UE1 ;
- La maîtrise de la méthodologie de l'épreuve et l'entraînement ;
- Le perfectionnement en conditions réelles d'examen.

1. L'acquisition des connaissances au programme de l'UE1 ;

Cette étape commence dès l'inscription de l'élève.

Ci-dessous les thèmes qui composent ce programme et qui seront traités dans cette première étape :

- Opérations de restructuration
- Consolidation
- Les normes IFRS
- L'audit

Dans cette première étape, l'élève aura accès aux contenus suivant :

- Un cours d'introduction en vidéo live,
- Une bibliothèque de vidéos courtes dans lesquelles nos professeurs spécialistes de chaque thème expliquent de manière synthétique chaque point du programme.
- Des fiches synthétiques pour chaque thème du programme
- Des cas pratiques pour s'entraîner et valider sa progression.

2. La maîtrise de la méthodologie de l'épreuve et l'entraînement guidé

Cette étape permet à l'élève d'apprendre à mettre en pratique la méthodologie de l'épreuve et donc de savoir comment aborder tout type de dossier.

Dans cette deuxième étape, l'élève sera invité à participer aux cours suivants :

- Masterclass 1 : méthodologie des opérations de fusion
- Masterclass 2 : entraînement en opérations de restructuration
- Masterclass 3 : fondamentaux des opérations de consolidation
- Masterclass 4 : périmètre de consolidation | Pourcentage de contrôle et pourcentage d'intérêt
- Masterclass 5 : les retraitements (IFRS 9 et IFRS 16)
- Masterclass 6 : les opérations intragroupes
- Masterclass 7 : les écarts d'évaluation et écarts d'acquisition
- Masterclass 8 : les variations de périmètre
- Masterclass 9 : méthodologie pour résoudre un cas d'audit
- Masterclass 10 : traitement d'un cas d'audit

3. Le perfectionnement en conditions réelles d'examen.

Dans cette dernière étape, l'élève sera invité à composer sur 2 épreuves blanches originales dans les conditions proches de celles de l'examen : respect du temps imparti, copie manuscrite.

A chacun des 2 examens blancs, sa copie sera corrigée individuellement en vidéo par un correcteur de l'institut.

L'élève sera invité à participer à un séminaire de correction revenant sur les principales difficultés rencontrées par les élèves de sa promotion. Il aura également accès au corrigé sous format pdf.

C. Formation intensive à l'UE1 du DSCG

La formation intensive à l'UE1 est composée de 3 étapes :

1. Acquisition pragmatique du programme.

Les thèmes et les contenus qui les traitent sont identiques à la formation approfondie mais dans cette formation, ProCompta va guider en priorité ses élèves vers les thèmes les plus importants du programme avant de leur proposer de voir les thèmes secondaires.

2. La maîtrise de la méthodologie et l'entraînement

Cette étape est centrale dans la formation intensive. Elle est composée de 4 lives de méthodologie et de 6 lives d'entraînement sur les thèmes les plus importants du programme.

3. Le perfectionnement en condition réelle d'examen

Dans cette dernière étape, l'élève sera invité à composer sur une épreuve blanche originale dans les conditions proches de celles de l'examen : respect du temps imparti, copie manuscrite.

Sa copie sera corrigée individuellement en vidéo par un correcteur de l'institut.

L'élève sera invité à participer à un séminaire de correction revenant sur les principales difficultés rencontrées par les élèves de sa promotion. Il aura également accès au corrigé sous format pdf.

D. Formation intensive à l'UE4 du DSCG

La formation intensive à l'UE4 est composée de 3 étapes :

1. Acquisition pragmatique du programme.

Les thèmes et les contenus qui les traitent sont identiques à la formation approfondie mais dans cette formation, ProCompta va guider en priorité ses élèves vers les thèmes les plus importants du programme avant de leur proposer de voir les thèmes secondaires.

2. La maîtrise de la méthodologie et l'entraînement

Cette étape est centrale dans la formation intensive. Elle est composée de 10 lives de méthodologie et d'entraînement sur les thèmes les plus importants du programme.

3. Le perfectionnement en condition réelle d'examen

Dans cette dernière étape, l'élève sera invité à composer sur une épreuve blanche originale dans les conditions proches de celles de l'examen : respect du temps imparti, copie manuscrite.

Sa copie sera corrigée individuellement en vidéo par un correcteur de l'institut.

L'élève sera invité à participer à un séminaire de correction revenant sur les principales difficultés rencontrées par les élèves de sa promotion. Il aura également accès au corrigé sous format pdf.

E. Les packs UE1 et UE4 préparation approfondie ou intensive

L'élève a la possibilité de choisir une offre combinant la préparation à l'UE1 et celle à l'UE4, dans le cycle approfondi comme dans le cycle intensif. Les programmes de ces 2 UE ont été pensés pour pouvoir être compatibles pour un même élève. Il n'y a pas de dégradation du contenu qui est le même que pour les préparations à l'unité.

II. Niveau de connaissances préalables

Pour pouvoir s'inscrire aux épreuves du D.S.C.G. l'élève doit justifier de l'un des diplômes suivants :

- Le D.C.G.,
- Le diplôme d'études comptables et financières (D.E.C.F.),
- Le diplôme national de master,
- Le diplôme conférant le grade de master délivré en France ou dans un autre Etat membre de l'Espace européen de l'enseignement supérieur,
- Le titre ou diplôme admis en dispense du D.C.G. dont la liste est fixée par l'arrêté du 26 mars 2008 ([B.O.E.S.R. n° 16 du 17 avril 2008](<http://www.education.gouv.fr/bo/2008/16/ESRS0803999A.htm>)).

Il n'y a aucun pré-requis pour suivre notre formation au DSCG. Nous conseillons toutefois de maîtriser le programme du DCG sur lequel le programme du DSCG est construit.

III. Les attendus et objectifs

L'objectif de ces formations est de valider avec une moyenne supérieure à 10/20 l'UE préparée chez ProCompta et ce dès la session suivante.

IV. Niveau de la formation

Ces formations préparent à 2 des UE du **D.S.C.G.**, diplôme qui correspond à 120 crédits (.E.C.T.S.) et confère le **grade de master** (Code de l'éducation, Art. D612 - 34).

V. Durée moyenne de la formation

| Préparations | Durée (heures) |
|---------------------------------|----------------|
| Préparation approfondie à l'UE1 | 130 |
| Préparation approfondie à l'UE4 | 122 |
| Pack approfondie UE1 et UE4 | 252 |
| Préparation intensive à l'UE1 | 125 |
| Préparation intensive à l'UE4 | 118 |
| Pack intensif UE1 et UE4 | 243 |

Ce décompte comprend :

- Le nombre d'heures total de cours à la disposition de l'élève
- La durée de(s) épreuve(s) blanche(s)
- La durée vidéo correction et de son séminaire

Il ne comprend pas le temps de travail personnel de l'élève ou le temps de lecture des supports écrits mis à sa disposition (photocopiés et fiches).